Centre-Alsace

1976

C'est l'année de création du Groupe d'études Ried-Illwald et régions de Sélestat (Gerris) en tant qu'association. Depuis, elle a passé 50 ans à prendre soin et à aider à la gestion des forêts dans la région.

Sélestat

Le Gerris fête ses 50 ans d'engagement auprès des forêts

Le Groupe d'études Ried-Illwald et régions de Sélestat (Gerris) célébrera ses 50 ans les 31 octobre et 1er novembre. L'association a pour objectif la connaissance du patrimoine naturel commun, de contribuer à sa sauvegarde et de participer à sa gestion. Retour sur un demi-siècle d'existence.



Richard Wehrlé et Michel Klein, respectivement président et ancien président du Gerris, s'apprêtent à célébrer les 50 ans de l'association. Photo C. O.

Assurer une présence régulière dans les milieux naturels pour les découvrir, faire découvrir et y réaliser des observations. Émettre des propositions pour la conservation ou l'amélioration de cet environnement et participer à sa gestion. Telles sont les missions menées par l'association Groupe d'études Ried-Illwald et régions de Sélestat (Gerris) depuis sa création en 1976.

À l'époque, elle vient apporter de nouvelles idées dans la gestion des forêts, « une vision plus naturaliste », en complément de l'Office national des forêts (ONF). « C'était l'époque des mouvances vertes, de l'émergence des associations », affirment Richard Wehrlé et Michel Klein, respectivement président et ancien président du Gerris. « On souhaitait avoir plus de poids qu'en tant qu'habitant individuel », précisent-ils.

Une nouvelle vision

L'association se stabilise aujourd'hui à environ 80 membres. Parmi eux, il existe des membres actifs et d'autres qui payent simplement une cotisation annuelle ou effectuent des dons.

En 1981, 12 propositions et deux remarques pour améliorer la forêt de l'Illwald sont rédigées par le Gerris. Elle apporte une autre vision que celle de l'ONF, qui, à l'époque, souhaite planter uniquement des peupliers. L'organisation gouvernementale pensait aussi couper à blanc, c'est-à-dire abattre la totalité des arbres sur une parcelle, puis replanter. « C'était dans l'air du temps », avoue Richard Wehrlé. Le Gerris, lui, souhaitait semer plusieurs essences et ne pas couper certains arbres anciens. Par ailleurs, contrairement à l'ONF, l'association ne voulait pas aligner les plantations.

L'association a également participé à la gestion de la forêt de Scherwiller. Le maire de la commune de l'époque [de 1977 à 1989], Émile Barthel, et son adjoint, Albert Marcot, avaient sollicité l'aide de l'association afin de protéger le massif de l'Ortenbourg, au sein de la forêt. Il fallait préserver la petite faune, les fleurs et les mousses rares se trouvant dans cette zone.

Dès 1983, l'association émet une proposition de protection du massif de l'Ortenbourg. Un autre document portant sur l'accueil du public est produit en 1985. En 1989, l'arrêté préfectoral de protection de Biotop (APPB) du massif est pris. Le Gerris obtient alors un siège au comité consultatif de gestion.

L'association est ensuite très active dans la zone. Pour interdire les sentiers sauvages, des troncs morts ont été déposés en travers de ceux-ci pour éviter que les randonneurs ne s'y aventurent. En 2000, elle propose des protections durant les travaux de restauration. En 2019, avec l'aide de la commune de Scherwiller, elle a installé des plaquettes sur les arbres afin de marquer le périmètre de l'arrêté.

Des élèves sensibilisés à la préservation des prés

Avec la Direction départementale des territoires (DDT), différentes associations et la commune, le Gerris souhaite actuellement créer de nouveaux panneaux d'informations sur ce site. Aujourd'hui, l'association lutte contre les nouvelles activités de l'homme qui perturbent la faune (drones, VTT électrique etc.).

En 1992, le Gerris livre un projet de réserve naturelle volontaire agréée pour la forêt de l'Illwald. Encore aujourd'hui, l'association y accompagne chaque année trois classes de primaires de Sélestat, pendant une matinée chacune. Les élèves y sont sensibilisés à la préservation des prés. « On leur explique qu'on ne marche pas n'importe où, on ne cueille pas n'importe quoi », précise Richard Wehrlé. Parfois, le Gerris accompagne aussi le conseil municipal de Sélestat ou d'autres associations lorsqu'elles le demandent.

L'association s'est également intéressée au site du Brunnenwasser. En 1984, elle produit des propositions de protection et de gestion, avant de suggérer en 1989 des aménagements de la gravière sud "in den Hoeffen". Un an plus tard, elle a également évalué la surface des prés communaux du Ried de Sélestat.

Une régénération naturelle

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), qui regroupe quatre communautés de communes (Sélestat et Territoires, Ried de Marckolsheim, Vallée de Villé et Val d'Argent), a proposé trois itinéraires pour relier Sélestat à Marckolsheim à vélo. Deux d'entre eux traversaient l'Illwald. Le Gerris a alors travaillé sur une alternative qui passe au nord de la forêt « à cause des crues, des chasses, du chemin très dégradé et pour la tranquillité de la faune ». En outre, ce tracé relierait plus de villages. En septembre 2026, le PETR est allé dans le sens de cette proposition.

À la suite des canicules et de la sécheresse de cet été, des pins et des chênes de la forêt de Scherwiller n'ont pas survécu. Sur proposition de l'ONF, le Gerris, avec différentes associations et la DTT, a décidé de ne pas couper les arbres de suite et d'espérer des rejets de souches. Ces organisations préfèrent favoriser une régénération naturelle pour ensuite observer l'évolution de la situation.

Le Gerris, comme il le fait depuis un demi-siècle, veut prendre soin de cette nature qui l'entoure.

● **Corentin Oberlé**

Événement ▸ Les 50 ans seront célébrés au caveau Sainte-Barbe, les 31 octobre et 1er novembre

Le Gerris célébrera son 50e anniversaire au caveau Sainte-Barbe de Sélestat les 31 octobre et 1er novembre, entre 9 h et 18 h. L'entrée sera gratuite. Une exposition présentera 120 photos, deux fois moins que pour les 40 ans de l'association. Cette fois, les clichés proviennent uniquement des membres. Le Gerris a plutôt décidé de dédier un tiers du caveau à la présentation de ses activités, notamment à travers des jeux interactifs.

Le carnet de 10 timbres – accompagné d'un dépliant "le daim en Alsace centrale" et d'une carte postale – par l'association est vendu par l'association à 18 €. Un tiers de cette somme revient à une œuvre de bienfaisance. Cette année, le versement participera au financement d'un exosquelette pour Jules, 14 ans, fortement handicapé par une maladie génétique rare. Le lien entre l'association et l'adolescent résidant à Stotzheim a été établi grâce à Kiwanis, une organisation internationale qui œuvre pour aider des enfants malades, handicapés ou en difficultés. Deux chèques, un du Kiwanis et un du Gerris, seront remis à Jules et à sa maman lors de l'inauguration du cinquantième anniversaire, le 31 octobre à 11 h.

● **C. O.**

Zoom / Les daims comptés et timbrés

En plus de suivre la population de castors dans le Centre-Alsace, le Gerris compte aussi la population de daims dans la forêt de l'Illwald depuis 1976. Coïncidence : l'ONF a commencé à dénombrer ces cousins du cerf la même année. Le chiffre du Gerris est comparé aux deux comptages effectués par l'ONF. Les trois résultats sont ensuite débattus et donnent le plan de chasse pour l'année à venir.

« C'est un cas unique en France qu'une association fasse partie d'un groupe sectoriel qui définit un plan de chasse », se félicitent Richard Wehrlé et Michel Klein. Le comptage se déroule pendant une journée, fin février (mi-mars pour l'ONF).

Pourquoi cette date ? Car la chasse s'arrête le 1er février. À partir d'avril, les mâles perdent leurs bois. Au printemps, le comptage peut aussi être plus difficile à cause des feuilles et des herbes. C'est également la période de gestation des femelles. Il faut donc éviter de les déranger.



Le comptage des daims est effectué à la fin du mois de février par le Gerris. Photo fournie par le Gerris

En janvier 2008, le Gerris a déposé un dossier pour produire des timbres postaux officiels à l'effigie de daims. Malgré trois tentatives, ce projet n'a jamais été validé.

16 000 ventes en 10 ans

L'association a alors décidé d'imprimer et de distribuer elle-même ces timbres. Le prix est donc un peu plus élevé que pour un affranchissement classique. « Le but était de promouvoir le daim en Centre-Alsace », soulignent Richard Wehrlé et Michel Klein. Deux versions de timbres ont été créées. En 10 ans, plus de 16 000 en ont été vendus au prix de production.

● **C. O.**